



L'accueil des gens du voyage

Dans chaque département, le Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage détermine le nombre de places en aires d'accueil nécessaires ainsi que les mesures à prendre pour répondre aux besoins des gens du voyage et à leur insertion dans les territoires concernés.

C'est dans ce cadre que la Communauté d'Agglomération assure la réalisation des aires d'accueil des gens du voyage.

L'agglomération compte 3 aires d'accueil situées à :

- Melun (capacité de 46 places);
- Vaux-le-Pénil (capacité de 12 places);
- Saint-Fargeau-Ponthierry (capacité de 40 places).

Il y a également un terrain familial de 14 places à Melun ainsi qu'une aire de Grands Passages en cours de construction à Villiers-en-Bière, qui pourra accueillir jusqu'à 200 places dès le printemps 2023.

L'agglomération a décidé de confier la gestion de ses aires d'accueil au Syndicat Mixte pour la gestion de l'habitat voyageur (SYMGHAV).

CONTACT



SYMGHAV

6 Rue du Buisson Rondeau
91650 Breuillet

✉ [Courriel](#)

ALLER PLUS LOIN SUR INTERNET

➤ [SYMGHAV](#)



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MELUN VAL DE SEINE

297, rue Rousseau Vaudran CS
30187
77198 Dammarie-lès-Lys Cedex
01 64 79 25 25

HORAIRE :
Lun - Ven : 8h30 > 12h15 - 13h30 > 17h30